



**SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION
DE LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES
DE SAINT GEOURS DE MAREMNE**

N° 3

Objet : Communication sur les décisions prises par le Président du Syndicat Mixte dans le cadre de la commercialisation du parc d'activités Atlantisud

Le 30 Mai 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes

- M. Xavier FORTINON
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Eva BELIN
- M. Henri BEDAT
- Mme Patricia BEAUMONT

Représentant la Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud

- M. Pierre FROUSTEY
- M. Mathieu DIRIBERRY
- M. Jean-François MONET

Avaient donné procuration :

- M. Jean-Luc DELPUECH à M. Cyril GAYSSOT
- M. Dominique COUTIERE à M. Henri BEDAT
- Mme Sandra TOLLIS à Mme Patricia BEAUMONT
- Mme Jacqueline BENOIT DELBAST à M. Pierre FROUSTEY

Etaient excusés :

- Mme Sylvie BERGEROO
- M. Jean-Marc LESPADÉ
- M. Damien DELAVOIE
- Mme Aurélie BERNEDE
- M. Hervé BOUYRIE
- M. André JAKUBIEC
- M. Lionel COUTURE
- M. Pierre PECASTAINGS

Etaient également présents :

- Pour la SPL DOMOLANDES : M. Hervé NOYON, Directeur Général et M. David PORTUGAIS, Chargé de projets « Innovation et Start-up »
- Pour la SEML HUBICS : Mlles Lou-Anne DARGET et Eve GRACIET, Chargées de Projet BIM
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur et Mme Aurélie CAPDEVIELLE, Chargée d'opérations
- Pour la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud : Mme Marilou BONAL, Chargée de développement économique
- Pour le Conseil départemental :
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »



Le Comité Syndical,

VU la convention de concession d'aménagement conclue le 5 août 2005 entre le Syndicat Mixte pour l'aménagement et la gestion de la zone d'activités économiques de Saint-Geours-de-Maremne et la SATEL, ensemble les avenants en date des 20 octobre 2006, 10 mars 2008, 27 juin 2012, 26 février 2013 et 6 janvier 2022,

CONSIDERANT que, conformément aux dispositions de l'article 3.2 modifié de la convention susvisée, le Syndicat Mixte délègue à son Président en exercice le pouvoir de donner l'accord du Syndicat Mixte sur les avant-projets d'exécution et sur le choix des cocontractants de la SATEL ainsi que des bénéficiaires des cessions de terrains,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

DECIDE :

- de prendre acte de la communication relative aux décisions de commercialisation suivantes prises par le Président du Syndicat Mixte au titre de la délégation qui lui a été confiée en vertu de la Convention publique d'aménagement susvisée :
 - **Vente au profit de la SCI B.B. JUNIOR, dont le siège est situé 16 Rue des Artisans à Saint-Geours-de-Maremne (40230), aux conditions suivantes :**
 - Cession des parcelles cadastrées sur la commune de Saint-Geours-de-Maremne Section AP n°121 (p) et 123 (p) d'une surface totale de 20 000 m²
 - Prix unitaire : 50 € HT/m² soit 1 000 000 € HT
 - Décision du Président du Syndicat Mixte en date du 18 mai 2022
 - **Vente au profit de la SCI GSImmo dont le siège social est situé 300 Chemin de Simonenia à BASSUSSARRY (64200), selon les caractéristiques suivantes :**
 - Cession de la parcelle cadastrée sur la commune de Saint-Geours-de-Maremne Section AI n°174 d'une superficie totale d'environ 877 m²
 - Prix : 43 850 € HT
 - Décision du Président du Syndicat Mixte en date du 24 octobre 2022
 - **Vente au profit de la SCI AFTRAL dont le siège social est situé 46 Avenue de Villiers à PARIS (75017), selon les caractéristiques suivantes :**
 - Cession de la parcelle cadastrée sur la commune de Saint-Geours-de-Maremne Section AR n° 109 d'une superficie totale d'environ 13 653 m²
 - Acquisition foncière en vue de la construction d'un Centre de formation aux métiers de la logistique
 - Prix : 45 € HT/m²
 - Décision du Président du Syndicat Mixte en date du 15 novembre 2022



- **Vente au profit de la Société à responsabilité limitée LE HERDER HOLDING dont le siège social est situé Zone Industrielle de Maignon – 24 Route de Pitoys à ANGLETT (64600) selon les caractéristiques suivantes :**
 - Cession de la parcelle cadastrée sur la commune de Saint-Geours-de-Maremne Section AH n° 54 d'une superficie totale d'environ 5 000 m²
 - Acquisition foncière en vue de la réalisation d'entrepôts
 - Prix : 32 € HT/m²
 - Décision du Président du Syndicat Mixte en date du 18 novembre 2022

- **Vente au profit de la SCI PHINCA dont le siège social est situé 144 Route de Toulouse à SEMEAC (65600), selon les caractéristiques suivantes :**
 - Cession de la parcelle cadastrée sur la commune de Saint-Geours-de-Maremne Section AH n° 51 d'une superficie totale d'environ 22 133 m²
 - Acquisition foncière en vue de la réalisation d'un entrepôt logistique, d'un magasin à destination de professionnels et de bureaux
 - Prix : 50 € HT/m²
 - Décision du Président du Syndicat Mixte en date du 29 novembre 2022

- **Vente au profit de la SCI SEBANNA dont le siège social est 366 Route de Lahourcade à MISSON (40écà°, selon les caractéristiques suivantes :**
 - Cession des parcelles cadastrées sur la commune de Saint-Geours-de-Maremne Section AI n° 137 et 1389 d'une superficie totale d'environ 1 608 m²
 - Acquisition foncière en vue de la réalisation d'un entrepôt de menuiseries avec une salle d'exposition et des bureaux
 - Prix : 60 € HT/m²
 - Décision du Président du Syndicat Mixte en date du 14 décembre 2022

- **Vente au profit de la SAS TERELAND dont le siège social est situé 75 Route de Miqueou à SAUBUSSE (40180°, selon les caractéristiques suivantes :**
 - Cession de la parcelle cadastrée sur la commune de Saint-Geours-de-Maremne Section AR n° 89 et 91 d'une superficie totale d'environ 2 959 m²
 - Acquisition foncière en vue de la réalisation d'un bâtiment de stockage, atelier, bureaux et locaux sociaux
 - Prix : 45 € HT/m²
 - Décision du Président du Syndicat Mixte en date du 15 février 2023

- **Vente au profit de la Société ARKEA Crédit Bail (SARL JRP QUAD) dont le siège social est situé 3 Avenue d'Alphasis à SAINT-GREGOIRE, selon les caractéristiques suivantes :**
 - Cession de la parcelle cadastrée sur la commune de Saint-Geours-de-Maremne Section AH n° 61 d'une superficie totale d'environ 9 786 m²
 - Acquisition foncière en vue de la réalisation d'un entrepôt dédié à la concession d'engins motorisés – produits des marques BRP/CAN-AM
 - Prix : 50 € HT/m²
 - Décision du Président du Syndicat Mixte en date du 19 avril 2023



- **Vente au profit de la SAS CERTAS ENERGY FRANCE dont le siège social est situé 9 Avenue Edouard Belin à RUEIL-MALMAISON (92500) selon les caractéristiques suivantes :**
 - Cession de la parcelle cadastrée sur la commune de Saint-Geours-de-Mareme Section AI n° 171 et Section AH n° 57 d'une superficie totale d'environ 31 223 m²
 - Acquisition foncière en vue de la réalisation d'un parking poids lourds fermé et sécurisé d'environ 140 places avec des bornes de recharge électriques pour les camions réfrigérés, avec la possibilité d'installer des super-chargeurs électriques, ainsi que la construction d'un bâtiment couvert par un auvent d'une surface de 120 m² environ en ce qui concerne le bâtiment, et d'une surface de 218 m² pour l'auvent, destiné à l'accueil des utilisateurs du parking poids lourds
 - Prix : 50 € HT/m²
 - Décision du Président du Syndicat Mixte en date du 20 avril 2023
- **Vente au profit des Sociétés dénommées Crédit Mutuel Real Estate Lease et SOGEFIMUR selon les caractéristiques suivantes :**
 - Cession de la parcelle cadastrée sur la commune de Saint-Geours-de-Mareme Section AR n° 117 d'une superficie de 15 880 m²
 - Acquisition foncière en vue de développer une plateforme logistique avec des bureaux
 - Prix : 45 € HT/m²
 - Décision du Président du Syndicat Mixte en date du 25 avril 2023

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON